

**Assemblée générale ordinaire du  
Comité français des Sciences historiques du  
24 janvier 2020**

Membres du comité à jour de leur cotisation 2019 :

Présents :

Dominique Barjot, Christiane Cheneaux-Berthelot, Jean-Claude Cheynet, Thierry Claeys, Bertrand Haan, Éric Ledru, Rang-Ri Park-Barjot, Jean-Luc Pelletier, Bearitsoa Rakotoniaina, Boris Vinogradov, Fang Wang, Jun Zhai

Arrivée en fin de réunion : Maria De la Roque

Excusés, ayant remis un pouvoir : Anne Alonzo, Éric Anceau, Getsiva Cayo, Jean-Pierre Chaline, Christiane Cheneaux-Berthelot, Chunhua Chu, Yvan Combeau, Cécile Coursieras-Jaff, Georges El Daccache, François David, Jean-Claude Daumas, Jingyuan Feng, Alexandre Fernandez, Frédéric Garan, Yves Panis, Pascal Penot (Archives Historiques du Crédit Agricole SA), Thi Hoai Trang Phan-Labays, Carl Trémoureux, Jacques Verger, Lihong Zhou

Excusé, à jour de sa cotisation 2019, n'ayant pas remis de pouvoir :

Association des Professeurs d'Histoire et Géographie

Présents au début de la séance et non à jour de leurs cotisations 2019 :

Catherine Grandjean, Nicolas Le Roux et Dominique Valérian

Dominique Barjot, Président du Comité Français des Sciences Historiques (CFSH), ouvre la séance à 14h 10. Il rappelle que l'association compte 34 cotisants ayant réglé leur cotisation 2019 et que chaque personne présente en séance ne peut avoir plus de deux pouvoirs. Puis Dominique Barjot met au vote les procès-verbaux des assemblées générales ordinaire du 25 avril 2018 et extraordinaire du 20 septembre 2018, renvoyés aux membres avec la convocation à l'assemblée générale. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Le président présente ensuite son **rapport moral** :

- Les **statuts** rénovés du CFSH ont reçu **l'agrément de la préfecture**. Les précédents ont été déposés pour la dernière fois en 1946. À la demande de Bernard Legras, alors vice-président, ces statuts ont été vérifiés. Leur examen a montré qu'ils ne correspondaient en rien au fonctionnement de l'association. Aussi a-t-il été nécessaire de les réformer, entre autres pour préciser la composition du bureau restreint et du bureau élargi. Ces nouveaux statuts ont été discutés pendant l'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2018 et voté à une majorité de plus deux tiers. De même, la préfecture a été informée du **changement de siège social**. Ce dernier est passé du 60, rue des Francs-Bourgeois, où il se trouvait traditionnellement, à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du Quartier Latin.

- Le **plan de redressement financier** du CFSH qui avait été annoncé lors de la dernière réunion du bureau élargi a été mis en place : les dettes envers le CISH ont été apurées, par le règlement des cotisations des années 2014, 2015 et 2016 ; l'engagement a été pris de verser la cotisation de 2020 dès février prochain. En outre, les dettes auprès du prestataire du site Internet, Aurélien Croüs, ont été soldées. Il lui a été demandé de supprimer le nom du domaine, ce qu'il n'a pas encore effectué.

- Un **renouvellement du bureau** est rendu nécessaire pour deux raisons. Des démissions successives ont eu lieu au cours de l'année précédente : le 25 janvier 2019 de Christophe Réveillard, secrétaire général adjoint, le 16 septembre 2019, de Pascal Cauchy, secrétaire général, qui dans son courrier, affirme l'avoir été dès 2016, et finalement le 19 décembre 2019 de Bernard Legras, vice-président, Christine Manigand, vice-présidente, et Marie-Claude Esposito, trésorière. Ces départs

ont rendu plus difficile le fonctionnement financier du comité : la démission de la trésorière a privé le comité de la possibilité d'utiliser son carnet de chèque et sa carte de retrait ; pour le compte plus ancien, ouvert à la Banque Postale, qu'il avait été décidé de fermer du fait de l'ampleur des frais bancaires exigés, les membres actuels du bureau ne disposent toujours d'aucun droit de signature, les anciens titulaires du compte l'ayant conservé, longtemps après avoir quitté leurs fonctions et jusqu'à présent.

Aussi, le président propose l'élection d'un nouveau secrétaire général et d'un nouveau trésorier et explique qu'il est nécessaire d'obtenir une confirmation du bureau en exercice, afin de pouvoir poursuivre des démarches auprès des banques.

À l'automne 2020, l'assemblée générale ordinaire devra élire un nouveau président, ainsi que deux vice-présidents. Pour le choix de ces vice-présidents, les présidents des associations d'historiens de l'enseignement supérieur et de la recherche seront consultés, comme il se doit, dans le cadre du bureau élargi. Dominique Barjot émet le souhait d'un rajeunissement et d'une féminisation du bureau.

La composition de celui-ci devra ensuite être transmise à la Préfecture, comme le président actuel l'a fait en juillet 2019, avec la contrainte de reconstituer les bureaux précédents, avec agrément de la Préfecture en août de la même année. En effet, avant la régularisation d'août 2018, la dernière démarche de ce type a été effectuée en 1986.

Jean-Claude Cheynet relève que la situation financière qui n'est pas mauvaise, au-delà du problème du contrôle des comptes. En effet, les dettes ont été toutes apurées.

- La publication d'un **bilan de l'historiographie française aux éditions SPM** en mai 2020 est annoncée. Cette synthèse se substitue aux actes du Congrès national de Rouen, initialement prévu le jeudi 5 décembre 2019, annulé pour faits de grève. La publication est en bonne voie. Dominique Barjot décrit la structure de l'ouvrage et présente les différents contributeurs et contributions.

- Au **Congrès International des Sciences Historiques de Poznań** (23-29 août 2020), la participation de la France sera malheureusement faible. C'est un échec en termes de rayonnement. Seules quelques propositions ont été retenues : Les biographies de savants (*joint session* animée par Chantal Grell), Écrire l'histoire de l'Indianocéanie (Yvan Combeau), L'histoire des sciences (Nicolas Weill-Parot), L'histoire du mot dans le vocabulaire politique (Jean-Pierre Deschodt), Histoire et vérité : la fabrique du procès (Audrey Kichelewski), Le Second empire, bilan et renouveau historiographique (Dominique Barjot). Restent les appels à projet pour la réalisation de posters, qui s'adressent plutôt à des doctorants.

Les appels à contribution n'ont pas été assez relayés.

- Le **prix Daniel et Michel Dezès**, attribué aux thèses soutenues en 2017-2018 et 2018-2019 a, au contraire, donné lieu à l'envoi de 13 dossiers, à une semaine de la fin du concours. Les président(e)s des associations d'historiens de l'enseignement supérieur sont membres de droit du jury. Pour l'heure, seule l'AHMUF a donné son accord.

- **Les relations avec les quatre sociétés des historiens de l'enseignement supérieur et de la recherche** (AHCESR, AHMUF, SHMESP, SOPHAU) et l'APHG ont ensuite été évoquées : elles sont à développer afin d'assurer le rayonnement international de l'historiographie française, en travaillant à l'échelle de la francophonie.

- Il est annoncé qu'un **nouveau site web** doit ouvrir, l'actuel ne fonctionnant plus. Boris Vinogradov, qui est chargé de le mettre en place, annonce qu'il sera créé d'ici trois à quatre mois, et qu'il sera en tout cas opérationnel avant le congrès de Poznań. Le contenu de l'ancien site sera repris et un espace sera proposé aux adhérents : comprenant entre autres avec les statuts, les publications des membres, *etc.* Les rubriques du site seront similaires à celles des autres associations scientifiques. Un nouveau nom de domaine a été acheté :

<https://www.comite-francais-sciences-historiques.com>

- Enfin, la participation du Comité aux **Rendez-vous de l'Histoire de Blois 2020** est évoquée. Il a été représenté à Blois pour la dernière fois en 2017 et portait sur la langue française. Il est question d'organiser une session Carte blanche (session libre). Quoi qu'il en soit, Thierry Claeys et Dominique Barjot y seront présents en tant qu'invités à une session du Crédit Agricole.

En raison de la démission de la trésorière, le **rapport financier** est présenté par le trésorier adjoint, Thierry Claeys (ci-joint).

Il est, enfin, procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Deux scrutateurs sont nommés : Wang Fang Fang et Bearitsoa Rakotoniaina. Il est procédé à la vérification des pouvoirs. Le nombre de votants s'élève au nombre de 31. La candidature de Bertrand Haan au secrétariat général est mise au vote et approuvée à l'unanimité. La candidature de Thierry Claeys à la trésorerie est mise au vote et approuvée à l'unanimité. Yves Combeau, délégué à l'information et à la communication et membre du comité élargi, est confirmé dans sa charge, à l'unanimité. Un vote est ensuite organisé pour la confirmation du bureau, qui est accepté à l'unanimité.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16h 30.